



Protection de l'enfance
XIX-XX^e siècles

Pour citer cet article :

Notice de présentation de l'Association pour la répression de la traite des blanches et la préservation de la jeunes fille, 1937, 2 p. (archives Association Esperem)

Association pour la Répression de la Traite des Blanches et la Préservation de la Jeune Fille

Reconnue d'utilité publique par Décret du 31 Mai 1912

SIÈGE SOCIAL : 194, RUE DE L'UNIVERSITÉ, PARIS

Fondée par M. René BÉRENGER, Sénateur, membre de l'Institut, l'Association pour la Répression de la Traite des Blanches et la Préservation de la jeune fille est à la fois une œuvre de moralité et de bienfaisance.

Elle a pour but de prévenir et de réprimer l'odieuse exploitation connue sous le nom de « *Traite des Blanches* », avec le concours des pouvoirs publics et des Sociétés philanthropiques particulièrement vouées à la protection de la jeune fille. Elle recueille avec l'aide de ces Sociétés, rend à leurs familles ou pourvoit d'un placement honnête les femmes ou jeunes filles sauvées par ses soins.

Ses moyens d'action sont : une active surveillance de tous établissements ou agences de placement suspects ainsi que des arrivées et départs de femmes ou filles voyageant seules. Pour protéger ces voyageuses, l'Association a créé l'organisation dénommée « *Œuvre des Gares* » qui est représentée dans toutes les gares de la Capitale et intervient annuellement dans plus de 5.000 cas, parmi lesquels on compte un grand nombre d'étrangères de toutes nationalités.

Les représentantes de l'œuvre, munies de l'insigne jaune et rouge, bien connu du public, se trouvent dans toutes les gares de Paris, à l'arrivée des grands trains, prêtes à apporter un secours moral ou matériel à toutes femmes ou jeunes filles qui s'adressent à elles, et même à intervenir d'office lorsqu'elles soupçonnent un danger. Deux exemples vécus entre mille :

Une jeune fille de 17 ans avait quitté ses parents en cachette, attirée vers Paris par une amie qui avait fait miroiter à ces yeux la tentation d'une place où elle gagnerait des gages fabuleux sans se donner de peine. L'amie n'est pas venue, la place n'existe pas sans doute, et la jeune imprudente serait exposée à tous les dangers sans l'intervention de l'agente qui la conduit à la maison de la Protection de la jeune fille, d'où, après enquête et démarches faites, on la renvoie le lendemain à sa famille.

Autre cas : une pauvre Polonaise arrive un jour avec deux enfants tout petits, très effrayée par la poursuite d'un individu qui l'a vue tirant de sa poche un porte-monnaie assez bien garni : elle ignore le français et ne sait comment se défendre quand notre agente, qui parle polonais, s'approche d'elle, l'aborde et la tire d'embarras. La malheureuse avait perdu, huit jours auparavant, son mari mineur, dans un accident, et elle retournait avec ses deux enfants dans son pays. Ayant en sa possession les sommes remises par l'assurance et par des patrons charitables, elle était une proie facile pour un voyageur mal intentionné. Elle a été rassurée, réchauffée ; ses enfants ont trouvé un repas qui les a restaurés, et le billet pris, la famille a été installée dans un wagon avec tout le nécessaire pour l'arrivée à bon port.

L'Association remplit, en France, le rôle de Comité national affilié au Bureau international pour la répression de la traite des femmes et des enfants.

Elle a pour ressources principalement les dons et cotisations de ses adhérents et les subventions des pouvoirs publics.

Depuis Mars 1937 fonctionne un home, 94^{bis}, rue Boileau, où les agentes des gares conduisent les jeunes filles et les femmes arrivant à Paris sans domicile, ou de passage. Le home les aide a se tirer d'embarras ou a les placer.

Téléphone du Home : AUTEUIL 37-76

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1937-38

Anciens Présidents : † M. René BÉRENGER, Sénateur, membre de l'Institut.
† M. René de LABOULAYE.
† M. HENNEQUIN, Directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur.

Présidente d'Honneur : Mme Albert LEBRUN.

Président honoraire : M. Pierre MERCIER.

Présidentes honoraires : Mme René de WITT GAILLARD-BOUDON.

Mme AVRIL de Ste-CROIX.

Présidente : Mme la Comtesse de ROMANET.

Vices-Présidentes : Mme ENOS.

Mme Octave MOUOD.

Vice-Président : M. Robert DETOURBET.

Secrétaire général : M. de la THEULLERIE.

Trésorier : M. BAYLE.

Déléguée générale pour l'Œuvre des Gares : Mme la Comtesse de ROMANET.

Représentante de la Société auprès du Bureau international de Londres :

Mme la Vicomtesse de la PANOUSE.